

La Bibliobox

Le 14 mars 2015

Par **Thomas Fourmeux**, Assistant multimédia au sein du réseau des bibliothèques d'Aulnay-sous-Bois



Issue de la culture du logiciel libre et du « Do it Yourself », la BiblioBox débarque dans les bibliothèques françaises. Derrière le nom de BiblioBox se cache un dispositif mobile de téléchargement ne nécessitant aucune connexion Internet. C'est un formidable moyen de proposer des ressources numériques dans le cadre de la bibliothèque. Les œuvres mises à disposition sont issues du domaine public ou publiées sous licences libres. En outre, la BiblioBox est un dispositif souple qui se décline selon différentes situations (hors les murs, ateliers, conférences...). Le réseau des bibliothèques d'Aulnay-sous-Bois, en banlieue parisienne, expérimente ce dispositif depuis plusieurs mois. Explications.

1. Présentation et définition

La BiblioBox qui commence à apparaître dans les bibliothèques françaises est en fait une transposition d'un autre dispositif : la [PirateBox](#). La PirateBox est à l'origine un système de partage de fichiers et de communication qui garantit l'anonymat de ses utilisateurs. Elle génère un réseau wifi déconnecté du réseau Internet, limité à un cercle défini. Autrement dit, les personnes qui se connectent au réseau de la PirateBox ne pourront pas effectuer de recherche sur le Web ni consulter leurs mails. Si la bibliothèque propose par ailleurs un accès Internet via Wifi, il n'y a donc aucune interférence entre les deux réseaux Internet et la PirateBox. Les personnes connectées à la PirateBox peuvent déposer (uploader) des fichiers ou bien en télécharger (downloader). Les utilisateurs ont également la possibilité d'écouter et de regarder en streaming sans avoir à télécharger les contenus présents sur la PirateBox. La question de l'anonymat est fondamentale dans ce projet. Ce dispositif porte en lui une forte dimension militante, en lutte contre la surveillance généralisée des moyens de télécommunication et l'exploitation des données personnelles des internautes.

Si ce dispositif est issu de la communauté du "Do it yourself" et des hackers, il a été rapidement transposé au monde des bibliothèques, notamment grâce au bibliothécaire américain Jason Griffey, qui a développé la [LibraryBox](#), devenue la BiblioBox dans les pays francophones. La BiblioBox repose sur les mêmes principes que la PirateBox : elle permet le partage de fichiers et garantit l'anonymat de ses utilisateurs. Cependant, il existe une différence entre les deux dispositifs. La BiblioBox n'autorise pas le dépôt de contenus par les usagers. En effet, la mise en place d'une BiblioBox engage la responsabilité de l'établissement. Les bibliothèques qui mettent en place des BiblioBox ne peuvent prendre le risque que des contenus protégés par des droits d'auteur soient librement accessibles sans contrôle d'accès (DRM, identification lecteur...). En revanche, les bibliothécaires peuvent mettre à disposition des usagers des œuvres du domaine public ou publiées sous licence libres comme les [Creative Commons](#). Ainsi, les bibliothécaires participent à la promotion et la diffusion des [biens communs de la connaissance](#). Ils contribuent à les mettre en valeur et favorisent leur appropriation par les usagers. La BiblioBox devient donc un outil de médiation numérique innovant pour les bibliothécaires qui souhaitent proposer des ressources électroniques à leurs usagers.

Comment cela marche ?

Toute personne qui est présente dans les murs de la bibliothèque et qui dispose d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur portable se connecte au réseau wifi généré par la BiblioBox. Que ce matériel lui appartienne en propre ou qu'il soit propriété de la bibliothèque. Elle ouvre ensuite son navigateur puis elle est directement redirigée vers la page de la BiblioBox.

D'un point de vue matériel, la BiblioBox fonctionne à partir d'un routeur dont l'usage initial a été détourné et d'une clé USB qui sert d'espace de stockage pour les fichiers à télécharger. Plus la clé USB dispose d'une capacité de stockage importante, plus il est possible de charger des contenus lourds (vidéos). Le routeur fonctionne avec une alimentation électrique : il se branche sur une prise secteur, à un ordinateur via le port usb ou bien grâce à une batterie portable qui permet d'ailleurs d'organiser des ateliers hors les murs. L'installation et la configuration de la BiblioBox a été grandement simplifiée par Jason Griffey et ses collaborateurs. Le paramétrage ne nécessite pas d'être informaticien et est accessible à tous. La configuration de la BiblioBox se fait en une vingtaine de minutes.

2. Avantages et inconvénients

La BiblioBox est un projet intéressant en bibliothèque et ouvre la voie à une nouvelle expérimentation numérique. Peu coûteux, ce projet n'a pas un grand impact sur le budget de la collectivité puisqu'il est possible de mettre en place une BiblioBox pour une soixantaine d'euros (acquisition du matériel). Les ressources qui alimentent la BiblioBox, quant à elles, sont gratuites. Le coût marginal est donc proche de zéro. Cependant, il y a un coût en termes de temps. La recherche et la sélection des contenus sont deux étapes chronophages qu'il faut prendre en compte dans la mise en place de ce projet.

Si l'établissement ne propose pas encore de ressources électroniques, la BiblioBox apparaît comme une solution alternative simple pour mettre à disposition des usagers des livres numériques, de la musique ou de la vidéo dématérialisée. Cela représente une première entrée dans l'univers des ressources électroniques à disposition des usagers.

Mais une des premières tentations lors de la mise en place d'une BiblioBox est de vouloir proposer le plus de contenus possible aux usagers de la bibliothèque. Or, cette stratégie se révèle très souvent contre-productive. L'affichage des contenus de la BiblioBox n'est pas idéal et n'est pas propice à la recherche de fichiers.

Par ailleurs, il s'agit de contenus que les usagers peuvent trouver par eux-mêmes en passant par un moteur de recherche classique sur Internet. L'expérience nous invite à penser qu'il est plus pertinent de proposer des contenus qui s'articulent autour d'une thématique spécifique. En effet, l'appropriation par les usagers est plus favorable quand leur attention est focalisée sur un événement. Par exemple, quand l'actualité culturelle est portée sur le centenaire de la Première Guerre mondiale, les bibliothécaires peuvent se saisir de cette thématique en proposant des livres numériques sur la Grande guerre, des récits de poilus ou bien des photographies de cet événement majeur du XX^{ème} siècle. Il faut s'appuyer sur un élément de l'agenda culturel et s'en servir comme un prétexte pour suggérer des ressources en lien avec cette thématique. Il ne faut pas nécessairement retenir des événements nationaux mais aussi s'appuyer sur des animations locales (festival, rencontre littéraire, atelier d'écriture, atelier autour de la poésie...). Par ailleurs, les bibliothèques participent chaque année au mois du film documentaire. C'est l'occasion pour les professionnels de constituer une sélection de films documentaires qu'ils pourront mettre en téléchargement via la BiblioBox.

À Aulnay-sous-Bois, les bibliothèques organisent chaque année un festival sur les littératures de l'imaginaire : [Les Futuriales](#). Chaque édition met en avant une thématique particulière. Lors de l'édition 2014, la thématique retenue était le space opera. À cette occasion, nous avons donc décliné notre BiblioBox en FuturialesBox (du nom du Festival) et avons réalisé [une sélection spéciale space opera](#) constituée de livres numériques, de films et de musique qui s'approchait plus ou moins de cette thématique. Ainsi, nous avons pu faire découvrir ou redécouvrir des classiques à notre public.

La BiblioBox offre également l'occasion d'organiser des ateliers sur le livre numérique. Le livre numérique est encore un objet relativement nouveau et, en tant que médiateurs, nous sommes de plus en plus sollicités pour répondre à des questions sur le livre numérique, sur les DRM, sur les liseuses, sur les formats... La BiblioBox devient donc un prétexte pour parler du livre numérique et de faire une démonstration dans le cadre d'un atelier¹.

Enfin, par sa capacité à diffuser des contenus, la BiblioBox est également le moyen de mettre en avant les contenus produits par les bibliothécaires ou même les usagers dans le cadre d'un atelier. Si les bibliothécaires réalisent une bibliographie², ils peuvent la diffuser par voie électronique à travers la BiblioBox en parallèle de la

communication papier. De même, les usagers peuvent devenir contributeurs. A Aulnay-sous-Bois, un auteur de BD est venu en résidence dans les bibliothèques de la Ville. Au cours de cette résidence, il a créé avec un public d'enfants un fanzine sur le thème du Japon. En plus de sa circulation en production papier, le résultat final a été diffusé par la BiblioBox afin d'augmenter sa visibilité dans le réseau des bibliothèques.

S'affranchir des contraintes liées aux documents physiques

L'intérêt de la BiblioBox réside aussi dans sa capacité à fournir un accès simultané aux mêmes ressources : plusieurs usagers peuvent accéder au même fichier. Cette multiplication de l'accès à un même document est une problématique que nous rencontrons fréquemment avec un public de scolaire. Les enseignants leur demandent de lire des titres et de réaliser des fiches de lecture. Les titres en question sont donc rapidement inaccessibles. La multiplicité de l'accès permise par la BiblioBox permet de s'affranchir de la contrainte de l'indisponibilité d'un titre. Bien évidemment, ce raisonnement ne peut s'appliquer qu'aux œuvres classiques qui appartiennent au domaine public. Mais il suffit de s'appuyer sur les programmes scolaires des élèves pour repérer les titres qui sont étudiés en classe afin de les rendre accessibles en téléchargement sur la BiblioBox. Très souvent, les enseignants demandent une édition spécifique d'un texte pour le travail en classe. Nous ne pouvons satisfaire ce besoin précis mais au moins l'élève a la possibilité de lire le livre choisi. Par ailleurs, les bibliothécaires peuvent également constituer des mini dossiers documentaires sur les œuvres au programme en y ajoutant notamment des informations bibliographiques sur l'auteur. Pour cela, ils peuvent s'appuyer sur Wikipédia qui offre la possibilité de télécharger les articles de l'encyclopédie au format ePub/PDF. Cela peut s'avérer très pratique et un gain de temps pour les élèves et les étudiants en période de révisions du Brevet, du Bac ou de partiels.

La propriété intellectuelle

La BiblioBox pose inéluctablement la question du téléchargement. C'est l'occasion pour les bibliothèques de se positionner dans un débat qui peut faire polémique. En mettant en place un dispositif de téléchargement libre sans contrainte d'authentification pour les usagers, les bibliothécaires peuvent profiter d'une occasion pour discuter avec les usagers de la propriété intellectuelle et du domaine public. En effet, la BiblioBox constitue une bonne occasion pour parler du droit d'auteur qui est parfois une notion floue pour les usagers. Cela est particulièrement vrai auprès d'un public d'enfants ou d'adolescents qui a souvent l'habitude d'accéder à des contenus dématérialisés sans mesurer qu'il s'agit d'œuvres protégées par le droit d'auteur (Youtube, le téléchargement direct ou encore le streaming). Il y a donc un travail intéressant de pédagogie à mener auprès de ce public qui présente parfois peu d'intérêt pour le domaine public. Il arrive fréquemment que les enfants pensent que la BiblioBox permet de télécharger les derniers blockbusters qui sont actuellement au cinéma. Il faut donc réussir à dépasser cette déception en les intéressant à d'autres contenus. Si c'est un public bédéphile, on peut s'appuyer sur des sites comme le [Digital Comic Museum](#) qui permet de télécharger légalement des bandes dessinées du domaine public ou encore BDZmag et son offre [Pirate ta BD](#). L'objectif à travers cette médiation est de montrer aux usagers qu'il existe des alternatives au droit d'auteur protégé par le Code de la Propriété Intellectuelle. Sans le domaine public et sans des licences type Creative Commons, la BiblioBox ne pourrait pas exister car il n'y aurait aucun contenu partageable légalement. Les bibliothèques peuvent ainsi se positionner sur le terrain des œuvres issues de la sphère non marchande et proposer une plus grande diversité culturelle à leurs usagers. Ainsi, les compétences de sélection et de médiation des bibliothécaires sont mises en avant.

Où trouver les ressources ?

Une fois que le projet BiblioBox est lancé, on se demande assez rapidement où trouver les contenus. Le Web est un océan d'informations sur lequel nous devons nous appuyer. Cela implique d'y consacrer du temps. Il faut d'une part trouver les sources qui alimenteront la boîte à partage, et d'autre part, évaluer la qualité formelle des fichiers. Si c'est un film, il faut que la définition de l'image soit suffisante. Si c'est un fichier audio, il faut que le son soit de qualité. Il faut également s'assurer que la nature des contenus ne choque pas certains publics, notamment les mineurs. En effet, la BiblioBox est accessible à tous, par conséquent il ne peut y avoir de contenus susceptibles de choquer les plus jeunes. C'est toute cette organisation qui nécessite du temps car il n'existe pas encore de plateforme qui mutualiserait l'ensemble des contenus libres de droits. Pour garnir les BiblioBox, nous nous appuyons sur des sites comme [Internet Archive](#), sur [Projet Gutenberg](#) pour les livres numériques, sur [ZiklibrenBib](#) pour la musique etc... C'est d'ailleurs une des critiques régulières faite à la

BiblioBox : les bibliothécaires constituent chacun de leur côté des corpus de ressources qui pourrait servir l'ensemble de la communauté des professionnels. C'est pour cela que nous avons tenté de constituer un répertoire commun³ des ressources utilisées et utilisables. Cela n'est pas exhaustif mais donne accès à un nombre important de ressources.

Quelle médiation ?

La BiblioBox a besoin d'un minimum de mise en scène. En effet, sa petite taille et l'invisibilité inhérente au signal Wifi nécessite de la matérialiser à travers une scénographie qui la signale aux usagers.

L'expérience nous laisse penser qu'il semble pertinent de la mettre là où les usagers sont le plus nombreux (banque de prêt, accueil...) plutôt que dans l'espace multimédia de la bibliothèque. Pour valoriser ce service, il est également possible d'utiliser les outils de communication traditionnels (flyer, affiches), le journal de la ville et les blogs⁴. Toutefois, l'accompagnement et la démonstration sur place reste la meilleure méthode de médiation. Ainsi, l'utilisateur comprend mieux le principe de la BiblioBox et la façon de s'en servir. En accompagnant l'utilisateur, le bibliothécaire remplit ainsi sa mission de médiateur numérique. Des discussions sur la propriété intellectuelle, sur les DRM ou le téléchargement peuvent d'ailleurs émerger.

3. Bilan

Pour conclure, la BiblioBox est un outil qui permet à la bibliothèque de proposer un service innovant dans le domaine du numérique. Elle montre ainsi la capacité des bibliothèques à s'adapter aux nouvelles formes d'accès à la culture qui privilégient l'écran en proposant des ressources électroniques. Ce dispositif valorise également les bibliothécaires qui mettent en oeuvre leurs compétences de recherche et de sélection de contenus dans un océan d'informations. Sans être experts, ils deviennent des référents dans le domaine de la propriété intellectuelle et mettent en avant des alternatives au droit d'auteur avec les licences libres. Ils participent à la promotion du domaine public et favorisent ainsi l'appropriation des biens communs de la connaissance. La BiblioBox offre aussi l'opportunité aux établissements de se positionner et de prendre part à des questions de société notamment celle sur le téléchargement illégal et les moyens d'y répondre.

Ce dispositif implique une certaine réorganisation du travail dans la mesure où il nécessite du temps pour trouver les contenus et les évaluer. La gestion technique (modifier l'interface, ajouter un catalogue⁵...) peut aussi s'avérer chronophage, en particulier dans les premiers temps du projet. La réussite de ce projet implique un important travail de médiation auprès du public. C'est même la condition de son appropriation. Par conséquent, il faut parvenir à une adhésion collective à ce projet : plus les équipes le portent, plus les usagers l'utilisent. Par ailleurs, la BiblioBox génère des statistiques d'utilisation (nombre de connexions, nombre de téléchargement par fichier) qui permettent de mesurer l'efficacité des choix et des actions opérés.

Enfin, la BiblioBox est un projet expérimental qui offre une grande liberté aux professionnels qui n'a d'autre limite que l'imagination.

Notes et références

1. [Retour sur un atelier "Bibliobox et livre numérique" à la médiathèque.t](#)
2. [Bibliographie FuturialesBox](#), juin 2014. †
3. [Dossier partagé de ressources libres.t](#)
4. Espace Numérique Aulnay, [La PirateBox débarque dans le réseau des bibliothèques d'Aulnay-sous-Bois](#) 2012. †
5. Thomas Fourmeux, [Intégrer Calibre2OPDS dans une piratebox](#), 2014. †

Pour aller plus loin

Thomas Fourmeux est assistant multimédia au sein du réseau des bibliothèques d'Aulnay-sous-Bois. Sensible

à la question de l'accès au savoir et à l'information, il est impliqué dans la défense et la promotion des biens communs de la connaissance à travers le collectif SavoirsCom1. Il anime également un blog biblionumericus.fr

Si vous êtes intéressés par la BiblioBox, vous pouvez demander à rejoindre [le groupe BiblioBox sur Facebook](#). [Une plateforme dédiée à ce projet](#) a également mis en place avec Sylvain Naudin. Il s'agit d'un espace d'entraide et de mutualisation d'expériences de la BiblioBox en bibliothèque. Vous trouverez des tutoriels pour vous accompagner dans la mise en place d'une BiblioBox. Il y a enfin un forum sur lequel vous pouvez poser des questions, témoigner, partager des ressources.
